

Pierre-Henri BILLY, *Dictionnaire des noms de lieux de la France (DNLF)*. Paris, Errance, 2011. 1 vol. 16 x 24 cm, 639 p. (COLLECTION LES HESPÉRIDES). Prix : 39 €. ISBN 978-2-87772-449-4.

Xavier DELAMARRE, *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne (-500/+500). Dictionnaire*. Arles, Errance, 2012. 1 vol. 16 x 24 cm, 383 p. (COLLECTION LES HESPÉRIDES). Prix : 36 €. ISBN 978-2-87772-483-8.

Deux ouvrages de toponymie viennent de paraître chez Errance. Le premier ne s'intéresse ouvertement qu'à la France, dans une perspective moderniste si je puis dire. Toutes sortes de noms géographiques, y compris la « région Nord-Pas-de-Calais » ont une entrée qui explique brièvement leur origine dans une notice qui fait apparaître le cas échéant le nom antique (éventuellement très différent du nom moderne) et les formes médiévales qui conduisent au toponyme contemporain. Toutefois, il ne faut pas imaginer un répertoire complet : si le Soissonnais figure à côté de Soissons, Aix-les-Bains n'a pas d'entrée. Pour le lecteur intéressé par l'Antiquité, l'ouvrage est de peu d'utilité eu égard aux nombreuses erreurs, lacunes et approximations qu'il contient. Quand on lit (p. 50), pour Aime (en Tarentaise) qu'il a existé une forme **Foroclaudium* attestée par le nom de ses habitants les *Foroclaudienses*, on se demande si l'auteur connaît le latin et surtout s'il a lu la moindre étude sur les toponymes en *Forum* + génitif qui abondent en Italie. Il lit correctement *Forum Julii* pourtant. Les sources épigraphiques sont très peu exploitées et pour Bavay, par exemple, l'auteur ignore le toponyme mentionné sur un milliaire d'Antonin le Pieux. On sait que les toponymes conservés par Ptolémée sont souvent altérés. L'auteur écrit cependant à chaque fois que la ville (par exemple Le Mans ou Soissons) a porté deux noms antiques, le nom grec altéré par Ptolémée ou son copiste et le nom latin correct. De nombreux toponymes aux origines antiques avérées manquent à l'appel, signalons Vertault, Fismes, Ambérieu etc. Et l'étymologie d'Étapes qui passe par le bas-néerlandais pour éviter *stabulum* laisse perplexe. Tout nom composé avec l'élément Julius est ramené à César en parfaite ignorance du gentilice d'Auguste ou de Tibère. Type de confusion répétée pour plusieurs villes, Aix-en-Provence, *Aquae Sextiae*, ne s'est pas appelée *Aquae Juliae* mais la colonie portait le nom officiel de *colonia Iulia Aquae Sextiae*. H. Billy ignore les règles romaines, confond toponyme et statut et propose un livre inintéressant pour les antiquisants. – Le second ouvrage est nettement plus utile, mais incomplet. X. Delamarre qui s'est illustré ces dernières années par son *Dictionnaire de la langue gauloise* (2^e éd. 2003) et par son catalogue des noms celtiques connus par l'épigraphie (2007), livre aujourd'hui une sorte de dictionnaire toponymique. Organisé au départ d'entrées celtiques constituant des étymologies, couvrant un domaine géographique plus européen, l'ouvrage est heureusement doté d'index qui facilitent la recherche. En effet, généralement, c'est l'étymologie que l'on cherche et on part d'un nom moderne. Cette conception est un peu déroutante, mais elle permet de traiter un très grand nombre de toponymes dont les étymologies sont semblables. Le principal défaut est d'être insuffisamment doté de références qui autoriseraient des justifications, des évolutions, des comparaisons. Pour tous les sites interprétés comme « le domaine d'Orgios, de Coios... », il faudra chercher dans un autre ouvrage l'étymologie du nom du propriétaire, voire même la

preuve de l'existence d'un tel nom. Beaucoup d'étymologies qui ne peuvent s'appuyer sur aucune forme médiévale claire relèvent de la pure spéculation. Et quand la forme antique existe, elle n'est pas toujours complètement attribuée : ainsi *Ricciacon* est mis en relation formelle avec Ritzing en Lorraine, mais rien n'indique que ce toponyme celtique existe explicitement et qu'il correspond à un *vicus* des Trévires, dont le nom moderne n'a pas gardé la trace. Le choix des exemples n'est pas davantage justifié et, si Vervoz est proposé comme nom d'origine celtique (dont la forme antique n'est pourtant pas connue), on s'étonnera de l'absence d'Arlon (*Orolaunum*). Le nombre de toponymes retenus pour la Belgique est d'ailleurs particulièrement faible et ne comprend comme noms antiques avérés que Courtrai, Waudrez et le Condroz. On ne s'étonnera pas que le milliaire mentionnant le nom antique de Bavay ne soit pas davantage connu que dans le précédent ouvrage, l'épigraphie étant globalement sous-exploitée, ce qui limite très fortement la moisson hors de France, malgré le titre. En conclusion, un dictionnaire qui rendra assurément des services mais qu'une recherche plus approfondie et plus complète aurait pu largement améliorer.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Lucrețiu MIHAILESCU-BÎRLIBA, *Ex Toto Orbe Romano : Immigration into Roman Dacia. With Prosopographical Observations on the Population of Dacia*. Louvain, Peeters, 2011. 1 vol. 16 x 24,5 cm, XIII-166 p. (COLLOQUIA ANTIQUA, 5). Prix : 65 €. ISBN 978-90-429-2400-0.

Les questions de démographie et de volume de l'immigration dans l'Empire romain sont parmi les plus difficiles à étudier. Si l'on regarde la bibliographie parue à ce propos, on constate les plus grandes divergences, que ce soit pour Rome et l'Italie ou pour les provinces. Il faut reconnaître que la documentation fait gravement défaut et que les estimations relèvent davantage des convictions que de la démonstration. Le dernier livre de L. Mihailescu-Bîrliba ne fait pas exception à la règle. Se fondant sur des tableaux apparemment très abondants en données, il cherche à vérifier l'affirmation d'Eutrope comme quoi la Dacie avait été après la conquête de Trajan largement le champ d'une immigration provenant de toutes les régions du monde romain. L'auteur s'est donc livré à une enquête prosopographique complète de toute la population épigraphiquement attestée, classée en tableaux divers, de l'élite et des classes inférieures, avec des précisions bienvenues sur les liens familiaux, les villes et sites d'attestation, les fonctions ou métiers, le tout accompagné des références idoines. Ces tableaux présentent en eux-mêmes un intérêt considérable car ils permettent de mesurer toutes sortes de paramètres, de disposer de listes onomastiques, de relevé des activités tant administratives que politiques ou économiques. Le problème qui reste mal résolu, et qui constitue pourtant la clef de l'interrogation première qui fonde l'ouvrage, c'est celui de la définition des origines. Tous les tableaux proposent des origines pour un grand nombre de personnes, mais aucune justification n'est procurée. Prenons un exemple au hasard : C. Aesernius [-] vétéran attesté à *Apulum* (*IDR* III/5, 491) : il est indiqué sans le moindre point d'interrogation comme originaire d'Italie (p. 85). Pourquoi ? Rien dans l'inscription fragmentaire ne le précise. Serait-ce parce que ce gentilice est bien attesté en Italie ? Ce serait un argument spécieux vu la